



**JOURNÉE NATIONALE DE FORMATION
VENDREDI 15 AVRIL 2011 – DE 9H30 À 17H**

LES ROUAGES DE LA COPROPRIÉTÉ

au siège de la CLCV, 59 bd Exelmans, 75016 Paris (M° Exelmans – ligne 9)

La copropriété est un domaine complexe dont la technicité peut en rebuter certains. C'est pourquoi, dans un souci de développement de ce secteur au sein de la CLCV, une formation est organisée sur les rouages de la copropriété. Destinée à **un public néophyte mais souhaitant développer localement la copropriété**, cette journée sera l'occasion d'expliquer les principales règles régissant la copropriété, des droits des copropriétaires aux obligations du syndic en passant par le rôle du conseil syndical, le déroulement d'une assemblée générale ou les différentes catégories de charges.

PROGRAMME

1- Le fonctionnement de la copropriété

- les textes applicables
- le règlement de copropriété
- le syndicat des copropriétaires
- les droits et obligations des copropriétaires

2- L'assemblée générale

- la préparation de l'assemblée générale
- la convocation
- le déroulement de l'assemblée générale et les règles de majorité
- la contestation des résolutions de l'assemblée générale

3- Les charges de copropriété

- les différentes natures de charges
- le paiement des charges
- le contrôle des charges

4- Le conseil syndical

- l'élection
- le fonctionnement
- les missions

5- Le syndic

- le contrat
- les missions
- les relations conseil syndical/syndic



**Bulletin d'inscription à renvoyer à la CLCV – 59 bd Exelmans – 75016 Paris (fax : 01.43.20.72.02)
Contacts : David RODRIGUES (01.56.54.32.28 / d.rodrigues@clcv.org)**

LES ROUAGES DE LA COPROPRIÉTÉ

UR UD UL CLCV de

Nom/Prénom	Adresse	Téléphone / e-mail	Fonction

Nota : une prise en charge est prévue à raison d'un participant par département, sur la base d'un voyage en train 2^{ème} classe, en tenant compte des réductions éventuelles et pour le repas du midi. Une prise en charge de l'hébergement est possible en cas d'arrivée la veille du jour de la formation (nous contacter préalablement).

Nombre maximum de participants à la formation : 20 personnes.

Date : Signature :

À renvoyer avant le vendredi 8 avril 2011